

Bulletin Mars 2021

La saison en demi-teinte que nous vivons ne nous épargne pas de rapports à lire, à étudier et de nous organiser afin d'assister du mieux possible les collègues.

Le problème est simple : pour obtenir des réponses à leurs questions les arbitres ont une fâcheuse tendance à utiliser les réseaux sociaux pour arriver à leur fin.

Comme c'est écrit en gras et rouge sur notre site : « Arbitres, ne participez pas aux règlements de compte qui se multiplient sur les réseaux sociaux. Contactez-nous! »

Respectez cette recommandation, car la fédération peut vous faire comparaître devant la Commission Centrale de Discipline et/ou d'Ethique.

Nous sommes là pour vous aider, vous conseiller et essayer de trouver ensemble la meilleure solution à votre cas.

Heureusement que le championnat est tronqué car les affaires connues se multiplient à une vitesse impressionnante.

Nous ne savons pas si les restrictions imposées influent sur les systèmes nerveux mais nous constatons beaucoup plus à un manque de calme dans les gymnases.

Des collègues sont priés de ne pas se changer à la fin d'une rencontre : ils doivent quitter le gymnase en tenue d'arbitre. Où allons-nous ? Jusqu'où irons-nous dans les décisions à l'encontre du corps arbitral ?

C'est bien connu, quand une équipe perd, les fautifs désignés par avance et montrés du doigt sont les arbitres. C'est tellement plus simple.

Chers collègues, si vous avez été ou vous vous sentez menacés, inscrivez sur la feuille de match votre intention de porter plainte et dès la fin de la rencontre, avant de reprendre la route, faites un détour par le commissariat de police ou la gendarmerie et déposez une main courante, <u>en présence d'un témoin</u>. De retour à votre domicile, lors de la rédaction de votre rapport, vous pourrez la joindre à l'envoi à la fédération. Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez nous contacter sur notre messagerie : <u>anavb@free.fr</u>

Prenez toujours soin de vous et de vos proches.